

Avis de constitution

SOCIETE « BIOFRAICHE SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Akouedo
nouveau camp Résidence saint-bernard, non loin de la
pharmacie live akouedo, Lot 257, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 13/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BIOFRAICHE SARL »

Objet : Fourniture et vente de produits maraîchers, fourniture et vente de produits agricoles, fourniture et vente de matériels agricoles, production et transformation de produits maraîchers et agricoles, fourniture et vente d'engrais et de fertilisants.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Akouedo
nouveau camp Résidence saint-bernard, non loin de la
pharmacie live akouedo, Lot 257, Ilot 21

Dirigeant(s) M GNAPI ALEX ODILON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09355 du 12/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76880/GTCA/RC/2024 du 12/12/2024

